

Direction Départementale  
de la Cohésion Sociale

Pôle : Actions éducatives, sport et vie  
associative

Unité : Education et jeunesse

Tél. : 04 74 32 55 41

Fax : 04 74 32 55 09

Courriel : mylene.canet@ain.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AIN

Décision n° RA-001-10-00008-00

Portant agrément au titre du service civique

## La directrice départementale de la cohésion sociale de l'Ain,

Vu le code du service national, notamment son titre 1er bis;

Vu, avec pièces à l'appui, la demande d'agrément présentée le 17/11/2010 par l'organisme intéressé;

### Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

L'association **France Bénévolat des Pays de l'Ain** dont le siège social est situé **20 rue du 4 septembre 1870 01000 BOURG EN BRESSE** (N°SIRET : 45259925100025) est agréée, pour une durée de deux ans à compter de la signature de la présente décision, au titre de l'engagement de service civique.

#### Article 2

Les missions susceptibles d'être accomplies par les personnes accueillies en service civique sont les suivantes :

Thème	Numéro	Sous-numérotation	Intitulé
Education pour tous	3	A	Chargé de mission communication et développement

#### Article 3

La durée cumulée des contrats de service civique conclus la première année suivant la délivrance du présent agrément ne peut excéder 12 mois.

#### Article 4

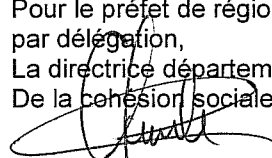
La durée cumulée des contrats de service civique conclus la deuxième année suivant la délivrance du présent agrément ne peut excéder 12 mois.

#### Article 5

Avant le 31 décembre 2010, l'organisme mentionné à l'article 1er conclut des contrats de service civique d'une durée cumulée supérieure ou égale à 0 0 mois.

Fait à Bourg en Bresse, le **25 NOV. 2010**

Pour le préfet de région,  
par délégation,  
La directrice départementale  
De la cohésion sociale,



Corinne GAUTHERIN

Direction départementale de la Cohésion Sociale

4 bd Voltaire – CS 60425 – 01012 Bourg en Bresse Cedex – Tél : 04 74 32 55 00 – Fax : 04 74 32 55 09  
[ddcs@ain.gouv.fr](mailto:ddcs@ain.gouv.fr) – [www.ddjs-ain.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.ddjs-ain.jeunesse-sports.gouv.fr)

## Annexe : calendrier indicatif d'accueil des volontaires

Tableau prévisionnel et indicatif d'accueil des volontaires								
Date d'accueil MM/AA	Nombre d'entrées mensuelles							Total
	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois	10 mois	11 mois	12 mois	
<b>01/2011</b>	0	0	0	0	0	0	1	<b>1</b>
<b>01/2012</b>	0	0	0	0	0	0	1	<b>1</b>
<b>Durée cumulée des contrats en mois</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>24</b>